

Référence

des Adjoints

Rapporteur

Objet

Nº 17.17.07.77

Détermination du nombre

Secrétaire de séance

Jean-Baptiste GAGNOUX

Isabelle MANGIN

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du 17 juillet 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35 Nombre de conseillers présents : 30 Nombre de procurations :

05 Nombre de conseillers votants : 35

Date de convocation:

11 juillet 2017 25 juillet 2017

Date de publication :

Conseillers présents :

M. Jean-Marie SERMIER, Mme Isabelle GIROD, Maire Déléqué de Goux. M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérike DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Nathalie Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine JEANNET, DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Isabelle VOUTQUENNE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, M. Ako HAMDAOUI, Mme Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Jean-Philippe LEFÈVRE à Mme Nathalie JEANNET

M. Paul ROCHE à M. Jean-Marie SERMIER

Mme Isabelle DELAINE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Pascal FICHÈRE

Mme Françoise BARTHOULOT à M. Jean-Claude WAMBST

Après avoir pris la présidence de l'Assemblée, Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire nouvellement élu, explique que, conformément à l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des Adjoints sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

L'effectif maximum autorisé pour la Ville de Dole est de dix Adjoints.

Pour rappel, le Conseil Municipal, par délibération n° 14.28.03.3 du 28 mars 2014, a fixé le nombre des Adjoints à neuf.

En conséquence, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

FIXE le nombre des Adjoints à neuf.

Fait à Dole, le 17 juillet 2017 Pour extrait certifié conforme,

Jean Baptiste

Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le 20/07/2017 N° identifiant: 039-213901986-20170717-DCM17170777-DE